

Danone : « Il est temps que M. Faber parte »

Le fonds activiste Bluebell Capital lance une nouvelle salve contre la gestion du PDG du groupe agroalimentaire

ENTRETIEN

A lors que le conseil d'administration de Danone a prévu de se pencher, lundi 1^{er} mars, sur la gouvernance du groupe, le fonds activiste Bluebell Capital, qui en est un petit actionnaire, lance une nouvelle salve contre la gestion du PDG, Emmanuel Faber. Le président et cofondateur du fonds londonien, Francesco Trapani, ancien patron du joaillier Bulgari, et Nicolas Ceron, gérant de portefeuille, ont présenté leurs demandes, mercredi 24 février, à des administrateurs de Danone.

Cela fait trois mois que vous avez écrit au conseil. Où en êtes-vous ?

Francesco Trapani : Nous venons d'avoir un échange très constructif d'une heure, mercredi, avec les administrateurs référents de Danone, Gilles Schnepf et Michel Landel, afin d'exposer nos quatre demandes. La première, c'est de séparer les fonctions de président et de directeur général. La deuxième, c'est de nommer un président indépendant. Nous pensons d'ailleurs que Gilles Schnepf a toute légitimité pour être le futur président. Il a rejoint le conseil d'administration de Danone en décembre 2020, après un très beau parcours et a été choisi pour être le prochain administrateur référent. Mais s'il ne souhaitait pas prendre ce rôle, il faudrait lancer une recherche tout de suite. En parallèle, c'est notre troisième demande, nous souhaitons que le conseil se renforce, en intégrant des personnes ayant une expérience dans la grande consommation.

La quatrième demande vise le directeur général ?

F. T. : Il faut laisser partir M. Faber et désigner un nouveau directeur général. Nous n'avons rien contre lui personnellement, mais depuis sa prise de fonctions en tant que directeur général, en 2014, Danone délivre des résultats plus faibles que ceux de ses grands concurrents, Nestlé ou Unilever. Dans les produits laitiers, faute d'innovation et avec des campagnes de publicité trop timides, Danone perd des parts de marché. Il est également évident que Danone ne parvient plus à motiver ses équipes. Il y a eu deux départs importants l'an dernier au sein de la direction, celui du patron des produits laitiers et d'origine végétale, Francisco Camacho, et celui de la directrice financière, Cécile Cabanis.

Depuis le début de la pandémie, l'eau minérale de Danone a eu moins de succès que l'alimentation pour chiens de Nestlé...

Nicolas Ceron : Cet argument serait crédible si cette contre-performance avait duré un an. Mais nous parlons de sept ans. Depuis que M. Faber est directeur général, le rendement global de l'action Danone est de 29 %, contre 72 % pour Unilever et 79 % pour Nestlé. Le rendement global de l'indice des biens de consommation pendant cette période atteint 53 %. D'ailleurs, je signale que les brasseurs, dont l'activité est très affectée par la pandémie, font mieux : le rendement global de l'action Heineken s'élève à 60 % sur la période, et celui de Carlsberg, à 113 %.

Pourquoi est-ce si important de séparer les fonctions ?

F. T. : La performance de Danone étant décevante, il est essentiel que le directeur général consacre 100 % de son temps à l'opérationnel. Et le président doit pouvoir juger en toute objectivité le travail du directeur général.

N. C. : Nous avons passé beaucoup de temps à discuter avec les autres actionnaires de Danone. S'il y a bien un point sur lequel tout le monde est d'accord, c'est la nécessité de dissocier les pouvoirs. Si cette question devait être posée lors de la prochaine assemblée générale, comme certains mécanismes le permettent, elle obtiendrait un soutien massif. Ce serait alors très embarrassant

pour le conseil d'administration, qui serait vu comme déconnecté des actionnaires. La crise chez Danone serait alors beaucoup plus grave, car on ne pourrait pas rester avec un tel conseil d'administration. C'est la raison pour laquelle nous serions très surpris que les administrateurs maintiennent le statu quo.

F. T. : Le conseil doit lancer la séparation, mais pas en 2022 ! Ils peuvent nommer M. Schnepf dès à présent ou, s'il n'est pas candidat, lancer une recherche afin de trouver un président. Cela peut prendre trois ou quatre mois, mais pas plus. Il faut faire vite. Au bout de sept ans, l'argument de laisser du temps au temps ne tient pas.

Votre campagne vise la seule entreprise à mission du CAC 40. Etes-vous contre ce statut ?

F. T. : Pas du tout ! Notre démarche est caricaturée en France. Certains disent que nous sommes là pour mettre fin au double projet économique et social de Danone. C'est complètement faux. Au contraire, nous sommes très sensibles à cette démarche. Nous voulons investir dans des entreprises soucieuses de leur responsabilité environnementale et sociale. Mais ces objectifs n'empêchent pas de bien gérer l'entreprise. Nestlé et Unilever, dont les engagements en matière de durabilité sont au moins égaux à ceux de Danone, y parviennent. Je remarque qu'au sein des critères ESG qui fondent le

« Depuis [2014], le rendement global de l'action est de 29 %, contre 72 % pour Unilever et 79 % pour Nestlé »

capitalisme responsable, il y a le E d'environnement, le S de social, mais aussi le G de gouvernance.

N. C. : Nous sommes signataires des principes pour l'investissement responsable de l'ONU. D'ailleurs, nous menons en ce moment une campagne centrée sur l'environnement. Nous voulons inciter le chimiste belge Solvay à faire les investissements nécessaires dans une usine en Toscane pour arrêter de polluer le littoral. C'est la seule usine de bicarbonate de soude exploitée par Solvay en Europe qui déverse ses rejets industriels directement dans la mer. Des solutions techniques existent pour éviter cela, et nous avons lancé un dialogue avec les parties prenantes, publiques et privées, afin de remédier à cette situation.

De nombreux fonds activistes ont renoncé à s'en prendre à Danone, par peur de l'inter-vention du gouvernement. Pourquoi pas vous ?

F. T. : Le gouvernement français a dit qu'il serait vigilant sur Danone, et il l'est. Nous sommes en contact avec Bercy. Nous avons apporté les éclaircissements demandés. Il est normal que le gouvernement soit protecteur d'une entreprise comme Danone face à des prédateurs qui voudraient prendre le contrôle du groupe ou le casser en trois morceaux. Ce n'est évidemment pas notre intention. Je sais que les activistes ou les hedge funds [fonds d'investissement spéculatif] ont une image négative. Mais nous sommes des investisseurs à long terme et nous voulons que ce fleuron français aille mieux. Cela se traduira par des embauches et plus d'impôts payés. Tout le monde en France y gagnera.

Vous n'avez pas d'idées cachées, de cessions en tête ?

N. C. : La question du périmètre de Danone est secondaire. Danone a surtout besoin d'un chef qui fasse les bons choix en matière opérationnelle. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ISABELLE CHAPERON



Francesco Trapani, président et cofondateur du fonds Bluebell Capital, à Londres, en 2020. BLUEBELL CAPITAL

Un conseil d'administration qui s'annonce sous haute tension

La réunion prévue le lundi 1^{er} mars sera l'occasion d'aborder de nouveau l'épineuse question de la gouvernance de l'entreprise

Les sujets qui fâchent devraient être au menu du prochain conseil d'administration de Danone, prévu le lundi 1^{er} mars. En l'occurrence, la gouvernance du groupe d'agroalimentaire français avec, en filigrane, l'avenir de son PDG, Emmanuel Faber. Des questions délicates, éludées lors de la précédente réunion organisée jeudi 18 février et consacrée aux résultats annuels de l'entreprise.

Entre-temps, mercredi 24 février, des représentants du fonds activiste britannique Bluebell Capital ont rencontré les administrateurs référents de Danone. L'occasion, pour cet actionnaire, détenteur d'une très faible part au capital, d'insister sur le « soutien massif » apporté par les investis-

seurs à la dissociation des fonctions de président et de directeur général, réunies depuis 2017.

« Ce serait dangereux, pour le conseil, de s'opposer à la dissociation. C'est une bataille que les actionnaires peuvent facilement gagner en assemblée générale », prévient un financier. La semaine précédente, les mêmes administrateurs avaient reçu la visite d'Artisan Partners, un investisseur américain revendiquant 3 % du capital de Danone. Lui aussi réclamait un changement similaire à la tête du groupe.

Des noms sont même avancés pour le poste de président. Le conseiller d'Artisan Partners, Jan Benink – qui a fait une partie de sa carrière chez Danone –, a assuré qu'il était prêt à jouer ce rôle.

Les divergences sont apparues lors de la présentation du plan de réorganisation « Local First »

Bluebell Capital, pour sa part, se dit favorable à la nomination de Gilles Schnepf à ce poste. Ce dernier vient d'entrer au conseil d'administration, sur proposition de M. Faber, avec l'objectif de succéder à Michel Landel en tant qu'administrateur référent. Au sein du conseil, les discussions

sur une évolution de la gouvernance se sont engagées bien avant les pressions médiatisées de Bluebell Capital et d'Artisan Partners. Depuis plusieurs mois, le débat se profilait à l'horizon. Il se déroule à présent de manière beaucoup plus frontale. Et ce, dans une ambiance tendue. Le conseil d'administration de Danone apparaît en effet divisé.

Entrée en scène du fonds Amber

Les divergences sont apparues lors de la présentation, fin novembre 2020, par Emmanuel Faber de son nouveau plan de réorganisation, baptisé « Local First ». Officiellement, la direction du groupe affirme qu'il a été voté à l'unanimité par le conseil. Une version contestée par des admi-

nistrateurs. Ils soulignent qu'il n'a pas été soumis au vote, et que des voix discordantes se sont fait entendre. M. Faber avait annoncé la création d'un comité stratégique chargé du suivi de ce projet.

Pour autant, même s'il assure n'avoir aucun dogme sur la question de la séparation des fonctions de président et de directeur général, l'actuel PDG ne reste pas inactif. Il a défendu son bilan lors de la présentation des résultats annuels 2020, le 18 février. Bien qu'inférieurs à ceux de ses grands concurrents, Nestlé et Unilever, ils se sont traduits par une marge opérationnelle de 14 % et un bénéfice net stable, à 1,5 milliard d'euros. Ces derniers jours, M. Faber a en outre tenté de rassurer les grands actionnaires du groupe.

Certains, dans son entourage, dénoncent le « manque de cohérence » d'Artisan Partners. Ils affirment que l'investisseur aurait voté contre le statut d'« entreprise à mission », approuvé à 99,5 % à l'occasion de l'assemblée générale de juin 2020. Et ce, alors que le fonds américain disait « applaudir les mesures prises par la société pour devenir une entreprise plus écologiquement et socialement responsable ».

D'autres rebondissements ne sont pas à exclure. Selon nos informations, le fonds activiste Amber Capital, connu pour sa campagne contre Arnaud Lagardère, est entré en 2020 au capital de Danone. Une information que le financier n'a pas souhaité commenter. ■

I. CH. ET LAURENCE GIRARD